



Québec, le 22 septembre 2015

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de Chambly dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 23 septembre 2015, en référence à l'article 97 RAN.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Martin Plante
Directeur-adjoint de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

11h35
22/9/15

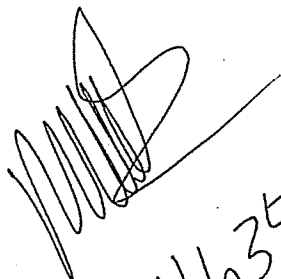
AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte des nombreuses compressions budgétaires effectuées par le gouvernement libéral dans les services directs aux élèves ;

Qu'elle reconnaisse que l'éducation n'est pas qu'un simple poste de dépenses gouvernementales, mais bien une priorité nationale pour laquelle des compressions budgétaires ont des effets néfastes et durables sur la réussite de nos enfants ;

Qu'elle exige du gouvernement libéral qu'il mette fin immédiatement à toute mesure de restrictions budgétaires affectant les services aux élèves. »


11h35
22/09/15